

## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2024

### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 7 mai 2024 ;

1. Projet MAM : approbation du plan de financement définitif ;
2. Projet MAM : demande de subventions ;
3. Point sur le projet d'ouverture d'une carrière sur le site du Rocheret ;
4. Urbanisme ;
5. Questions diverses ;

**Présents** : Mmes Claude COMET, Diane BERGEOT, Paulette JOURDAN, Nicole NOËL, MM. Jean-François BIJOT, DE FAZIO, Michel FAQUIN, Jean-Claude HENRY, Georges MALACRIDA, Patrick VERNAY, Christian VILADRICH.

**Excusés** :

Mmes Martine MOINE pouvoir C. VILADRICH, Sandy PAILLAT, pouvoir D. BERGEOT, M. Patrick ARALDI pouvoir N. NOEL.

**Absents** : MM. BLANCAFORT et CAILLOT.

**Secrétaire de séance** : Mme Diane BERGEOT

Le conseil est ouvert à 19 h et clos à 20 h 45.

### Approbation du compte rendu de la séance du 7 mai 2024

Le compte rendu du conseil du 7 mai 2024 n'appelant pas de remarques est adopté à l'unanimité.

- 1- Projet Maison d'assistantes maternelles : approbation du plan de financement définitif**
- 2- Et pour ce projet Maison d'assistantes maternelles : demande de subventions**

Mme la Maire rappelle que ce projet de Maison d'assistantes maternelles a été présenté à plusieurs reprises.

L'architecte, maître d'œuvre a été trouvé. Et le dossier est prêt à être envoyé à l'ensemble des financeurs. Ce que recherche la Commune c'est atteindre une part de subventions voisine de 75 à 80%. Il ne faut pas perdre de vue, qu'obtenir plus de 78% de subventions sur un projet est très rare. Pour autant il s'agit de limiter la part d'autofinancement autour de 100 000 euros. C'est un point de vigilance très important.

Plan de financement :

Total :

- 432 553€ autofinancement 92 631.96€

Subventions à demander :

- Etat 130 000€
- CD01 66 000
- Région 30 000
- MSA 20 000 €
- CAF 78 000 € (initialement 139 000€ étaient envisagés)
- CD01 transition écologique 14 492 €

Le projet est accompagné par l'Etat en ingénierie dans le cadre de l'appel à projet Village d'avenir.

La Commune ne pourra avoir une réelle visibilité sur les subventions qu'en novembre

Une autre source de financement à envisager serait le mécénat auprès des entreprises.

Un prêt relais sera contracté, et l'utilisation des subventions que nous recevrons du pôle culturel aidera à faire le tampon.

Par ailleurs, la commune souhaite entamer un travail avec Belley sur les problématiques de la petite enfance.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré 10 voix « POUR », 2 voix « CONTRE », 2 « ABSTENTIONS » :**

- **ADOpte** l'opération, son plan de financement prévisionnel et ses modalités de financement ;
- **AUTORISE** Madame la Maire à effectuer des demandes de subventions ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document relatif à cette opération.

### **3. Point sur le projet d'ouverture d'une carrière sur le site du Rocheret**

Malgré l'opposition des habitants, malgré le vote défavorable de notre Conseil municipal comme de ceux de Belley, Virignin, Yenne, de la Communauté de Communes et l'avis réservé de la commune de La Balme.

Et comme les tierces expertises demandées par Mmes les Préfètes au carriér en 2022 et 2023 estiment « ACCEPTABLES » les risques étudiés concernant les problématiques liées aux circulations, aux poussières et aux vibrations...

Une autorisation administrative est en cours de rédaction par les services de l'Etat (Dreal carrière/Ain).

Ce projet sera examiné en commission carrière en Préfecture le 11 juin prochain. Mme la Maire y sera présente et portera la voix de la commune et de ses habitants.

Une réunion publique fera un point sur ce dossier le 12 juin prochain, en compagnie de l'association Nature en partage.

#### **4. Urbanisme**

#### **5. Questions diverses**

Pas d'urbanisme et de questions diverses.